



Conseil économique
et social

Distr.
GÉNÉRALE

E/CN.9/1994/5
15 mars 1994
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMMISSION DE LA POPULATION
Vingt-septième session
28-31 mars 1994
Point 5 de l'ordre du jour provisoire*

SUITE DONNÉE AUX RECOMMANDATIONS DE LA CONFÉRENCE
INTERNATIONALE SUR LA POPULATION (1984)

Activités des organismes des Nations Unies dans le
domaine de la population

Rapport du Secrétaire général

RÉSUMÉ

Le présent rapport a été établi comme suite aux résolutions 1985/4, 1986/7 et 1987/72 du Conseil économique et social dans lesquelles ce dernier priait le Secrétaire général d'établir périodiquement un aperçu des activités entreprises par les organismes des Nations Unies dans le domaine de la population. Ce document est le quatrième de la série, le premier rapport ayant été rédigé en 1987 (E/1987/4); le deuxième en 1989 (E/1989/11); et le troisième en 1991 (E/CN.9/1991/7).

On y trouve un aperçu des principales activités entreprises par les unités administratives et organismes des Nations Unies dans le domaine de la population durant la période 1991-1992. Il est divisé en deux chapitres. Le premier décrit les principales modifications apportées au cadre institutionnel et statutaire, ainsi qu'à la structure organisationnelle et aux mécanismes de coordination des unités administratives et organismes qui s'occupent des questions de population; il fournit également des informations sur les ressources humaines et financières allouées aux activités en question par les organismes des Nations Unies. Le second chapitre donne une vue d'ensemble des principales activités menées par ces organismes dans le domaine de la population durant la période considérée. L'aperçu ne contient qu'un certain nombre d'exemples des activités actuellement exécutées par ces organismes et porte sur certains des sujets abordés dans le Plan d'action mondial sur la population.

* E/CN.9/1994/1.

TABLE DES MATIÈRES

<u>Chapitre</u>	<u>Paragraphe</u> s	<u>Page</u>
INTRODUCTION	1 - 4	3
I. CADRE INSTITUTIONNEL, RESSOURCES ET COORDINATION DES ACTIVITÉS MENÉES AU SEIN DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES DANS LE DOMAINE DE LA POPULATION . .	5 - 22	4
A. Politiques, mandats et objectifs à long terme	5	4
B. Structure organisationnelle	6 - 10	4
C. Planification, programmation et budgétisation	11 - 14	5
D. Ressources	15 - 19	6
E. Coordination	20 - 22	11
II. APERÇU DES PRINCIPALES ACTIVITÉS DANS LE DOMAINE DE LA POPULATION	23 - 59	12
A. Développement socio-économique, environnement et population	27 - 31	14
B. Rôle et condition de la femme	32 - 36	16
C. Élaboration de politiques démographiques . . .	37 - 39	17
D. Objectifs et politiques démographiques	40 - 53	18
E. Amélioration des connaissances et des politiques	54 - 59	22

INTRODUCTION

1. Le Plan d'action mondial sur la population, adopté par la Conférence mondiale de la population¹, tenue à Bucarest en 1974, a confié au système des Nations Unies diverses responsabilités dans le cadre de son application. Les recommandations contenues dans le Plan ont été réaffirmées par la Conférence internationale sur la population² qui s'est tenue à Mexico en 1984. Dans le cadre du suivi de la Conférence de Mexico, le Conseil économique et social a prié le Secrétaire général d'établir périodiquement un aperçu des activités entreprises par les organismes des Nations Unies dans le domaine de la population (résolutions 1985/5, 1986/7 et 1987/72). Le premier de ces rapports a été établi en 1987 (E/1987/4), le deuxième en 1989 (E/1989/11) et le troisième en 1991 (E/CN.9/1991/7). Le présent rapport est le quatrième et a, comme les précédents, été établi par la Division de la population du Département de l'information économique et sociale et de l'analyse des politiques, qui assure le secrétariat de la Commission de la population.

2. Le présent rapport est axé sur les activités de fond menées à bien par les diverses entités du système et présente brièvement les principaux changements intervenus au cours des quelques dernières années. Le rapport comporte deux chapitres. Le chapitre premier porte sur les modifications apportées au cadre institutionnel et statutaire, à la structure organisationnelle et aux ressources ainsi qu'aux mécanismes de coordination des activités en matière de population au sein du système des Nations Unies. Le chapitre II présente un aperçu des principales activités dans le domaine de la population.

3. Les renseignements qui ont servi à établir le présent rapport proviennent essentiellement des réponses apportées à un questionnaire envoyé aux divers organes, organisations et organismes du système des Nations Unies à la fin de 1992, pour que les résultats de l'enquête puissent être présentés à la vingt-septième session de la Commission de la population, qui devait alors se tenir en août 1993. Conformément au cycle biennal de travail de la Commission de la population, l'enquête s'est appesantie sur les données pour la période 1990-1991. Toutefois, vu le report de la vingt-septième session de la Commission à 1994, et dans le souci de présenter les données les plus récentes, certaines sections du présent rapport couvrent aussi, dans toute la mesure du possible, la période 1992-1993.

4. Il est intéressant de noter que, lors de l'établissement des rapports précédents, plusieurs services, organismes et organisations avaient éprouvé des difficultés à fournir avec exactitude et promptitude des informations sur leurs activités en matière de population, difficultés qui pourraient s'expliquer cette fois-ci par le fait que certaines organisations ont été touchées par le récent processus de restructuration entrepris par le Secrétariat dans les domaines social et économique. Il se peut également que certaines, devant l'obligation de répondre à un nombre croissant de questionnaires, éprouvent un certain sentiment de lassitude.

I. CADRE INSTITUTIONNEL, RESSOURCES ET COORDINATION DES ACTIVITÉS
MENÉES AU SEIN DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES DANS LE DOMAINE DE
LA POPULATION

A. Politiques, mandats et objectifs à long terme

5. À l'échelon mondial, le Plan d'action mondial sur la population, adopté par la Conférence de Bucarest en 1974 et les recommandations relatives à la poursuite de son exécution, adoptées par la Conférence de Mexico en 1984, constituent les principaux textes d'organes délibérants qui régissent les activités des organismes des Nations Unies dans le domaine de la population. D'autres textes importants existent aux niveaux régional et sectoriel comme indiqué dans les rapports d'ensemble établis en 1987 (E/1987/4, par. 5) et en 1989 (E/1989/11, par. 3 et 4). Durant la période 1990-1991, aucun changement important n'a été apporté aux politiques ou mandats des organisations du système des Nations Unies en ce qui concerne les questions de population. Certaines des organisations ont cependant fait état de changements d'orientation dans leurs programmes de travail.

B. Structure organisationnelle

6. Quelques petites modifications, qui avaient néanmoins leur importance, ont été apportées à la structure et au cadre organisationnels des activités de population du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies où trois nouveaux départements ont été créés à New York en février 1993, au titre de la deuxième phase de restructuration du Secrétariat, amorcée par le Secrétaire général dans sa note du 3 décembre 1992 à l'Assemblée générale (A/47/753), en particulier dans les secteurs économique et social. Il s'agit entre autres du Département de l'information économique et sociale et de l'analyse des politiques qui a hérité d'une partie des attributions de l'ancien Département aux affaires économiques et sociales internationales et de l'ancien Département de la coopération technique pour le développement, et qui assure la liaison en matière d'information économique et sociale et d'analyse des politiques et prête son concours technique au mécanisme intergouvernemental compétent, y compris la Commission de la population et la Commission de statistique. Ces fonctions englobent la collecte de données, la recherche fondamentale, l'analyse et la diffusion de politiques et l'exécution d'activités de coopération technique dans les domaines de la population et de la statistique.

7. Deux changements majeurs dans la structure organisationnelle du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), ont eu pour effet de modifier l'approche du Fonds à l'égard des activités de population. Premièrement, il y a eu la décentralisation vers les bureaux extérieurs, qui donne à ces derniers le pouvoir d'allouer des ressources aux activités de population. Les directeurs nationaux des bureaux extérieurs du FNUAP se sont maintenant vu conférer le pouvoir discrétionnaire d'approuver des engagements de dépense à concurrence de 500 000 dollars, soit jusqu'à 50 % du budget total approuvé pour le programme de pays. Deuxièmement, il y a eu la création d'un réseau de services d'appui technique où l'assistance technique aux projets de population est fournie par des équipes d'appui national situées dans huit sous-régions du monde en développement : pour les États arabes, à Amman (Jordanie); pour l'Afrique de l'Est, à Addis-Abeba (Éthiopie); pour l'Afrique australe, à Harare (Zimbabwe); pour l'Afrique de l'Ouest, à Dakar (Sénégal); pour l'Asie du Sud, à Katmandou (Népal); pour l'Asie du Sud-Est, à Bangkok (Thaïlande); pour le Pacifique, à Suva (Fidji); et pour l'Amérique latine et les Caraïbes, à Santiago (Chili).

/...

Des équipes du siège spécialistes des services d'appui technique sont également formées au niveau de certaines institutions spécialisées des Nations Unies comme l'Organisation internationale du Travail (OIT); l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO); l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO); et l'Organisation mondiale de la santé (OMS), de même qu'au Secrétariat de l'ONU à New York. Le nouveau système remplace l'ancien système des conseillers régionaux.

8. Les changements organisationnels qui ont renforcé la coordination des activités de population au sein de l'UNESCO portaient notamment sur l'organisation d'un projet de coopération intersectorielle et interorganisations sur la recherche, l'éducation et les communications en matière de population et le recentrage des activités en matière de population à l'intérieur des sciences sociales, l'accent étant mis sur l'organisation sociale et économique des communautés urbaines défavorisées et le réaménagement de zones urbaines, l'évolution des structures et des fonctions familiales, l'intégration des immigrants dans les pays hôtes et le rôle des femmes en tant qu'agents actifs du changement.

9. La Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) a, à sa session de 1992, restructuré l'appareil de conférence de la Commission en instituant trois comités thématiques (coopération économique régionale; environnement et développement durable; et dépaupérisation par la croissance économique et le développement social), deux autres comités (statistique; transport et communications) et deux organes spéciaux (pays les moins avancés et pays en développement sans littoral; et pays en développement insulaires du Pacifique). Après la restructuration, la CESAP est passée à la révision de son programme de travail et ordre de priorités pour y introduire une nouvelle orientation multisectorielle. Les programmes d'activité en matière de population seront, une fois révisés, mis en oeuvre conformément au mandat de la nouvelle sous-structure de la Commission.

10. Un service de la planification familiale et de la population a été créé pour renforcer les activités de l'OMS dans ces domaines et aider à intégrer les questions de population à d'autres programmes de l'OMS à différents niveaux de l'Organisation. Le programme de santé en faveur des adolescents, axé particulièrement sur leur hygiène sexuelle et leur comportement procréateur, a été officiellement créé en 1990. L'OMS a également établi une commission spéciale sur l'environnement et la santé dont le rapport a contribué pour beaucoup à rédiger les chapitres du programme Action 21 de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement consacrée à la santé³.

C. Planification, programmation et budgétisation

11. La révision du plan à moyen terme pour la période 1992-1997 à la suite de la deuxième phase de la restructuration du Secrétariat de l'ONU a constitué l'une des activités les plus importantes du Secrétariat en matière de planification, de programmation et de budgétisation. La concrétisation de cette phase de la restructuration sur le plan budgétaire et en termes de programme a entraîné la création de nouveaux départements, comme on l'a indiqué ci-dessus, ainsi que la réaffectation de postes et la redistribution des ressources entre divers chapitres du budget-programme pour le restant de l'exercice biennal 1992-1993. Par exemple, les activités de coopération technique en matière de population qui relevaient de l'ancien département de la coopération technique

pour le développement sont désormais confiées au nouveau Département de l'information économique et sociale et de l'analyse des politiques.

12. Conformément aux directives du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le FNUAP a, dans le cadre de ses activités, accordé une plus grande attention aux composantes santé maternelle et infantile et planification de la famille (SMI/PF) et information, éducation et communication (IEC) qui absorbent 70 % du total des fonds provenant du FNUAP. De ce fait, la part des programmes multinationaux et de certains projets régionaux dans les ressources disponibles sera plus faible.

13. Les programmes démographiques des commissions régionales ont subi une réduction des ressources consacrées aux programmes et des recettes pour frais généraux en raison de la diminution des fonds du PNUD/FNUAP affectés au financement des projets régionaux et des arrangements concernant le remboursement des dépenses d'appui. Dans le cas de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), cette diminution a eu un effet considérable sur les projets conjoints CEPALC/PNUD/FNUAP. Au titre du troisième programme régional (1986-1991), la CEPALC a conçu et exécuté en moyenne neuf grands projets individuels par an, pour un montant annuel d'environ 1,8 million de dollars en moyenne, alors que dans le cadre du quatrième programme régional en cours (1992-1996), elle n'exécute que cinq projets pour un montant annuel estimé à 850 000 dollars. Pour 1992, le total des programmes démographiques régionaux de la CEPALC financés à l'aide de ressources extrabudgétaires a baissé d'environ 50 % et l'on s'attend encore à une réduction importante en 1993 et après.

14. L'OMS fait état d'une augmentation de 10 % par rapport à l'exercice 1990-1991 de la part de son budget ordinaire consacrée aux activités relatives à la santé maternelle et infantile, à la santé génésique des adolescents et à la recherche sur la reproduction humaine. La Banque mondiale a indiqué que ses dépenses dans ce domaine se sont élevées à 520 millions de dollars pour l'exercice biennal 1988-1989.

D. Ressources

15. Tous les deux ans, le Comité administratif de coordination (CAC) présente les chiffres concernant les dépenses totales de toutes les organisations, par organisation et par secteur. Les estimations des dépenses pour l'exercice biennal 1992-1993 figurent au tableau 1, mais ne comprennent pas celles se rapportant à la Banque mondiale. Les dépenses pour chaque activité sont regroupées sous une seule rubrique, en fonction de l'objectif principal de l'activité en question; si une activité vise plus d'un objectif, elle est comptabilisée sous son objectif principal. Ainsi, pour certaines questions ayant un caractère intersectoriel, comme c'est le cas de la population, la classification du CAC ne montre pas la totalité des activités. Toutefois, si la classification du CAC présente l'avantage de faciliter la comparaison du secteur "population" avec les 19 autres secteurs, elle a le défaut de ne pas tenir compte d'éléments importants du Plan d'action.

Tableau 1

Prévisions de dépenses du système des Nations Unies, par organisme et par secteur, 1992-1993, toutes sources de financement confondues^a

(En millions de dollars des États-Unis)

Secteur	ONU ^b	UNICEF	PNUD ^c	FNUAP ^c	UNRWA	PAM	OIT	FAO	UNESCO	OACI	OMS	UPU	UIT	OMM	OMI	OMPI	ONUDI	AIEA	Total
I. Organes directeurs ^d	169,5		3,0		46,6		18,9	14,3	34,0	2,2	32,7		4,7	4,1	2,4	1,3	3,7	18,4	355,8
II. Programmes d'activité :																			
010 Affaires politiques	583,8		7,0				3,0											176,8	770,6
020 Questions relatives au développement général	693,0	48,0	658,1				15,1	38,6	36,9								59,2		1 548,9
030 Statistiques générales	161,5	11,0	11,1				15,5	68,3	11,6		6,6						6,2		291,8
040 Ressources naturelles	119,6		174,5		242,0			164,7	47,3					22,1			24,5	12,4	807,1
050 Énergie	62,3		48,0					3,3									14,8	34,5	162,9
060 Agriculture, sylviculture et pêche	34,7		294,5					908,0										55,3	1 634,5
070 Industrie	49,9		147,7				4,0	24,8									314,2	14,5	555,1
080 Transports	47,1		135,1			39,0	3,2			181,3					74,8			1,8	482,3
090 Communications	152,1	7,0	21,2					37,2	76,5			46,6	252,3					5,0	597,9
100 Commerce et développement	459,9	8,0	58,2				3,0	28,6								34,1			583,8
110 Population	70,9		1,7	323,4			20,5	1,6	34,6		76,9								537,6
120 Établissements humains	106,3	4,0	101,1			28,0			2,0								14,4		255,8
130 Santé		1 106,0	141,5			209,0	4,8	47,4			1 193,9						12,0	91,2	2 805,8
140 Éducation		251,0	73,0			296,0	1,3		215,8										837,1
150 Emploi			42,3				497,2				9,8						12,7	6,9	568,9
160 Aide humanitaire et gestion des catastrophes	2 518,6	248,0	84,4		601,3	1 850,0		56,5	1,0		40,6								5 399,7
170 Développement social	358,8	124,0	88,5	10,0			84,7	56,0	18,2		7,2						3,1		750,5
180 Culture			6,7						82,9							8,2			97,8
190 Science et technique	35,3		81,4					19,2	93,3		3,9			118,3			23,8	118,0	589,2
200 Environnement	370,8	3,0	55,5				4,5	88,4	8,7						5,1		2,7		538,7
Total	5 994,1	1 810,0	2 234,5	333,4	647,9	3 006,0	675,7	1 556,9	662,1	183,5	1 371,6	46,6	257,0	144,5	82,3	139,6	491,3	534,8	20 171,8

Source : Programmes et ressources du système des Nations Unies pour l'exercice biennal 1992-1993 : rapport du Comité administratif de coordination (E/1993/84, p. 6, 9 et 10).

(Voir notes page suivante)

(Notes du tableau 1)

^a Les activités dont le financement et l'exécution sont assurés par deux organismes différents sont comptées une seule fois, dans les chiffres de l'organisme d'exécution.

^b Ces chiffres comprennent l'ensemble des ressources de l'ONU, à l'exclusion des ressources extrabudgétaires destinées aux opérations de maintien de la paix (voir plus bas). Ils comprennent donc notamment les montants destinés à la CNUCED, au PNUE, à l'UNITAR, à l'UNU, aux commissions régionales, au Centre des Nations Unies pour les établissements humains, au HCR et au PNUCID. Ils comprennent également la totalité des ressources du CCI, dont le budget ordinaire est financé à concurrence de 50 % par le GATT.

Les chiffres du tableau comprennent les prévisions de dépenses concernant les opérations de maintien de la paix exécutées au titre du budget ordinaire de l'ONU. En ce qui concerne les opérations de maintien de la paix qui ne relèvent pas du budget ordinaire de l'ONU, on ne dispose, en raison de la nature des opérations considérées, que d'estimations annuelles. Pour 1992, les prévisions de dépenses concernant ces opérations, qui n'apparaissent pas dans les chiffres du tableau, s'élevaient à 1,7 milliard de dollars. Ce montant comprend les dépenses calculées au prorata des montants autorisés pour la période correspondant au dernier mandat lorsque celle-ci s'est terminée avant le 31 décembre 1992. On a également inclus le montant estimatif des dépenses de 1992 de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre, qui est entièrement financée à l'aide de contributions volontaires.

^c En tant qu'organismes de financement, le PNUD et le FNUAP fournissent les ressources consacrées au développement. Les dépenses sont effectuées soit par l'intermédiaire d'autres organismes, soit directement par le PNUD ou le FNUAP, soit par l'intermédiaire d'autres agents d'exécution.

^d Ces chiffres représentent ce que coûtent aux organismes concernés les organes responsables de l'orientation de leur politique générale (y compris, le cas échéant, les services de gestion ou d'appui). L'ONU supporte une grande partie de ces dépenses pour les organisations qui lui sont rattachées. Lorsque c'est le cas, les dépenses considérées sont comptabilisées dans les chiffres se rapportant à l'ONU.

Tableau 2

Dépenses des organismes des Nations Unies consacrées aux activités en matière de population, par source de financement^a

(En milliers de dollars des États-Unis)

Organisation	Budget ordinaire	Ressources extrabudgétaires, 1992		Total
		FNUAP ^b	Autres	
Département de l'information économique et sociale et de l'analyse des politiques ^c	4 814 ^d	19 661	7 906 ^e	32 381
CEE	307	690	—	997
CESAP	648	2 129	—	2 777
CEPALC	768	2 685	1 305 ^e	4 757 ^f
CEA	1 785 ^g	3 629	—	5 414
CESAO	751	239	—	990
PNUD	1 504	1 251	—	2 755
FNUAP	—	133 336	—	133 336
UNICEF	4 446 ^h	2 336	—	6 802
OIT	1 000	9 568	—	10 568
FAO	50	3 503	196 ⁱ	3 749
UNESCO	..	9 342	..	9 342 ^j
OMS	2 696	15 754	20 658 ^k	39 108
Banque mondiale	354 000	—	—	354 000
Total (système des Nations Unies)	372 769	204 123	30 065	606 976

Source : E/CN.9/1994/6.

^a Sauf indication contraire, tous les chiffres pour 1992 sont communiqués par les organisations concernées, en réponse à un questionnaire du FNUAP pour l'établissement du Global Population Assistance Report. Deux points (..) indiquent qu'aucun renseignement n'a été fourni; un tiret (—) signifie que le poste est sans objet.

^b Y compris les fonds ordinaires, les fonds d'affectation spéciale et les fonds pour les services d'appui technique et pour les services d'appui administratif et opérationnel.

^c Le Département de l'information économique et sociale et de l'analyse des politiques du Secrétariat de l'ONU a absorbé certaines fonctions de l'ancien Département des affaires économiques et sociales internationales et de l'ancien Département de la coopération technique pour le développement.

(Suite des notes pages suivante)

/...

(Suite des notes du tableau 2)

^d Ce total comprend le montant de 442 000 dollars consacré au personnel temporaire pour la Conférence internationale sur la population et le développement.

^e Représente les fonds d'affectation spéciale reçus de pays donateurs et des fonds reçus d'organismes autres que le FNUAP.

^f Les chiffres ayant été arrondis, leur somme ne correspond pas au total général.

^g Estimations de dépenses.

^h L'UNICEF a fait état de 48,7 millions de dollars en 1992 pour les "activités d'appui", notamment les programmes d'allaitement maternel et les programmes d'immunisation.

ⁱ Représente des fonds d'affectation spéciale reçus de pays donateurs.

^j L'UNESCO n'ayant pas répondu au questionnaire, les statistiques ont été fournies par le FNUAP.

^k Comprend des fonds d'affectation spéciale reçus de pays donateurs, des fonds reçus d'organismes autres que le FNUAP (qui pourraient être ou non comptabilisés ailleurs), des fonds d'affectation spéciale reçus des banques de développement et d'organisations non gouvernementales.

16. La population est l'un des 20 secteurs de la classification du CAC pour l'exercice biennal 1992-1993. Elle comprend quatre sous-secteurs : politiques démographiques et dynamique de la population; collecte et analyse de données; planification de la famille; population, éducation et communication.

17. Au tableau 1, les dépenses sont regroupées sous une seule rubrique, et lorsqu'une organisation finance des activités exécutées par une autre, les dépenses en question sont classées avec celles de l'organisation chargée de l'exécution. Pour l'exercice biennal 1992-1993, le montant total des ressources réservées au secteur de la population était de 537,6 millions de dollars, soit 2,7 % des ressources totales du système des Nations Unies.

18. Le Plan d'action mondial sur la population appuie des activités dont l'objectif principal se rapporte, sur le plan conceptuel, au domaine de la population, mais qui ne sont pas classées comme telles dans la classification du CAC parce que leur objectif principal, selon cette classification, est différent (par exemple, les mesures affectant la morbidité et la mortalité sont classées sous la rubrique santé, et les études sur la répartition de la population sont classées sous la rubrique établissements humains); dans d'autres cas, certaines activités ont leur objectif principal dans un domaine donné mais ont un impact réel ou potentiel sur d'autres variables démographiques (par exemple, le rôle et la condition de la femme, les questions relatives à l'environnement et la nutrition).

19. Le tableau 2 contient les renseignements communiqués par les organismes des Nations Unies sur les sources de financement de leurs activités en matière de population pour 1992. Il indique le montant des ressources financières provenant du FNUAP, du budget ordinaire et d'autres sources. L'UNESCO a indiqué que les fonds qu'elle a consacrés aux activités de population en 1992 provenaient en totalité du FNUAP; pour cette même année, plus de 90 % des fonds de la FAO et de l'OIT provenaient de la même source. Par contre, 76 % des fonds que la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) a consacrés aux activités en matière de population provenaient du budget ordinaire.

E. Coordination

20. Le Groupe consultatif mixte des politiques, qui se compose de cinq fonds et programmes opérationnels de l'ONU – PNUD, Fonds international de développement agricole (FIDA), Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Programme alimentaire mondial (PAM) et FNUAP – s'emploie sans relâche à promouvoir la coopération et la coordination entre les principaux organismes internationaux qui fournissent une assistance au développement. Il encourage la coopération entre les institutions tant au niveau central que sur le terrain pour certaines questions d'intérêt commun comme la survie et le développement de l'enfant, ainsi que la population et la planification de la famille, et participe activement aux efforts d'harmonisation des programmes et aux activités concernant l'intégration des femmes au développement, l'ajustement structurel, la formation du personnel, la collaboration en matière d'exécution des programmes en Afrique et le partage des locaux et services communs.

/...

21. À la demande du Secrétaire général, le CAC a créé en 1991 une équipe de travail spéciale interinstitutions pour la Conférence internationale sur la population et le développement de 1994, chargée d'assurer la coordination et la collaboration interorganisations. Un comité directeur composé des chefs de département concernés de l'ONU et du FNUAP a également été créé pour assurer la coordination globale des préparatifs de la Conférence au niveau de l'Organisation. Un groupe de travail interdépartemental se réunit régulièrement depuis 1991.

22. Les organisations du système ont signalé qu'elles participaient à plusieurs mécanismes de coordination, notamment les suivants :

- a) Réunion spéciale interinstitutions sur l'Année internationale de la famille;
- b) Équipe de travail interinstitutions pour les études socioculturelles;
- c) Groupe de travail interinstitutions sur les estimations et projections démographiques;
- d) Réunions spéciales interinstitutions sur le vieillissement;
- e) Équipe de travail interinstitutions sur les futurs arrangements concernant le remboursement des dépenses d'appui.

Par ailleurs, dans une lettre commune adressée à l'ensemble du personnel de leurs organisations, les chefs de secrétariat du PNUD, de l'OMS, de l'UNICEF et du FNUAP ont invité les représentants sur le terrain à assurer une meilleure coordination dans le domaine de la santé maternelle et infantile et de la planification de la famille. Un comité de coordination OMS/UNICEF/FNUAP sur la SMI/PF, qui se réunit deux fois par an, a notamment publié des déclarations communes sur la santé des adolescents, l'allaitement maternel, la prévention de l'infection par le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) et du syndrome d'immunodéficience acquise (sida), la planification de la famille et la santé maternelle et infantile; il a également assuré d'autres activités de coordination, notamment l'organisation d'expositions, la réalisation d'affiches et la collaboration entre pays.

II. APERÇU DES PRINCIPALES ACTIVITÉS DANS LE DOMAINE DE LA POPULATION

23. Les thèmes du Plan d'action mondial sur la population tels qu'ils sont énoncés dans les recommandations adoptées à la Conférence de Mexico peuvent être conçus comme une matrice comportant deux dimensions. La première englobe les éléments de fond du Plan : développement socio-économique, environnement et population; rôle et condition de la femme; élaboration de politiques démographiques et objectifs; et politiques démographiques (accroissement de la population, morbidité et mortalité, procréation et famille, répartition de la population et migrations internes, migrations internationales, et structure de la population). Il convient de noter que les catégories relevant de la première dimension ne s'excluent pas nécessairement l'une l'autre; en fait, certaines des activités peuvent se rapporter à plus d'une catégorie, comme c'est le cas par

/...

exemple des études sur la condition de la femme et la fécondité. En outre, l'analyse de l'"accroissement" est intrinsèquement liée à l'analyse de la "structure". Pour des raisons pratiques, les activités qui peuvent être classées dans plus d'une catégorie sont indiquées sous la rubrique correspondant à la catégorie la plus importante. La deuxième dimension comprend les éléments du cinquième thème des recommandations de Mexico qui portent sur l'amélioration des connaissances et des politiques (collecte et analyse des données, recherche, gestion, formation, information, éducation et communication). Ces deux dimensions ont été regroupées sous les rubriques "Secteurs démographiques" et "Activités en matière de population", respectivement. Le regroupement des thèmes du Plan sous ces deux grandes rubriques tient compte du fait que leurs éléments peuvent être groupés de la sorte; en fait, chacune des activités peut renvoyer à n'importe quel secteur démographique (par exemple recherche sur les migrations internes ou diffusion d'informations sur le risque de mortalité).

24. Les organisations du système ont été invitées à fournir un bref résumé des activités qu'elles avaient menées au cours de l'exercice biennal 1990-1992 dans chacune des catégories du Plan d'action. On trouvera ci-dessous un résumé de ces activités dans les différentes sections relatives aux secteurs démographiques et activités en matière de population. L'accent a surtout été mis sur certaines activités spécifiques menées en 1990-1991 mais, partout où il a été possible de le faire, on a également fait état des activités entreprises en 1992-1993.

25. Toutes les organisations du système des Nations Unies ont participé aux activités préparatoires de la Conférence internationale sur la population et le développement. Six réunions de groupes d'experts ont été organisées, qui ont donné lieu à l'établissement de documents scientifiques sur les principaux thèmes suivants : population et développement; population et environnement; programmes et politiques en matière de population; population et femmes; planification familiale et santé; accroissement de la population et structure démographique; répartition de la population et migrations. Cinq conférences régionales sur la population ont en outre été convoquées : la quatrième Conférence sur la population pour l'Asie et le Pacifique s'est tenue à Denpasar (Indonésie), en 1992, sous les auspices de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) en coopération avec le FNUAP; la troisième Conférence africaine sur la population a été organisée à Dakar (Sénégal) par la Commission économique pour l'Afrique (CEA), en coopération avec l'Organisation de l'unité africaine et le FNUAP; la Conférence européenne sur la population s'est tenue à Genève, sous les auspices de la Commission économique pour l'Europe (CEE), en coopération avec le Conseil de l'Europe et le FNUAP; la Conférence régionale sur la population dans le monde arabe, tenue à Amman (Jordanie), a été organisée par la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO); et la Conférence régionale sur la population et le développement pour l'Amérique latine et les Caraïbes a été organisée conjointement à Mexico par la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) et le FNUAP.

26. Plusieurs conférences et réunions ont été organisées au niveau sous-régional afin d'assurer le suivi des conférences régionales : réunion des pays du Maghreb à Tunis en 1993; Réunion ministérielle du Pacifique Sud sur la population et le développement durable, tenue à Port Villa (Vanuatu) en 1993;

/...

Conférence ministérielle sur la femme et la santé familiale, organisée en 1993 à Katmandou (Népal) par l'Association sud-asiatique de coopération régionale; Réunion des pays andins sur la population et le développement, organisée à Lima (Pérou) en 1993; et Réunion d'experts des Caraïbes chargés d'élaborer un plan régional sur la population et le développement durable, tenue à Port-of-Spain (Trinité-et-Tobago) en 1993.

A. Développement socio-économique, environnement et population

27. Une des principales activités dans le domaine du développement socio-économique, de l'environnement et de la population a été l'organisation de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement. Un grand nombre d'unités administratives, d'organes et d'organismes du système des Nations Unies ont participé à cette Conférence et à ses préparatifs et ils contribué de façon significative à la rédaction de la Déclaration de Rio et d'Action 21³.

28. Au Secrétariat, la Division de la population a publié le module III du manuel consacré aux techniques d'établissement des projections relatives aux revenus, notamment à ceux des ménages, à la consommation et à l'épargne des ménages, et à la consommation et aux investissements de l'Etat⁴. Elle a également produit un logiciel accompagné d'un guide de l'utilisateur, PDPM/PC 1.0, qui permet d'exploiter sur micro-ordinateur les méthodes présentées dans les trois modules du manuel⁵. Trois rapports sur des expériences faites en matière d'intégration de la population dans la planification du développement dans trois pays (Inde⁶, Thaïlande⁷ et Turquie⁸) ont été publiés. On a en outre mis au point le projet d'évaluation des conséquences démographiques de grands projets de développement.

29. Dans ce domaine, les travaux de recherche des commissions régionales ont généralement porté sur les conséquences que les tendances démographiques régionales pouvaient avoir sur le plan économique et social. Pour l'exercice biennal 1990-1991, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) a notamment travaillé à une étude de l'impact des mouvements de population en Asie. Cette étude, qui portait sur le Bangladesh, la Malaisie, les Philippines et la Thaïlande, visait à faire mieux comprendre aux responsables de la planification et de l'élaboration des politiques le rapport qui existe entre population et développement, et à les rendre davantage à même de définir des stratégies spécifiques susceptibles d'être incorporées dans des plans et politiques intégrés. Le Centre latino-américain de démographie (CELADE) de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) a participé à la mise au point d'un plan concret visant à modifier les modes de production de façon équitable; présenté par la CEPALC, l'Institut de planification économique et sociale pour l'Amérique latine et les Caraïbes (ILPES) et le CELADE à la vingt-troisième session de la CEPALC en avril 1992, ce plan a été adopté par les pays de la région à la même session. Le CELADE s'est également efforcé de rendre plus faciles d'emploi des modèles existants en matière de population et de développement; il s'est employé, en particulier, à élaborer, améliorer et adapter un modèle de planification à long terme. Une version de ce modèle en langue espagnole, exploitable sur micro-ordinateur, a été mise au point conjointement avec un manuel expliquant en détail l'utilisation des huit modules portant sur des secteurs spécifiques. À la

/...

Commission économique pour l'Afrique (CEA), un manuel sur l'intégration des variables démographiques dans les plans de développement des pays d'Afrique a été rédigé.

30. D'autres unités administratives du Secrétariat, de même que d'autres organismes et programmes de l'Organisation et des institutions spécialisées ont inclus dans leur programme de travail l'étude des rapports entre population et développement tant qu'ils constituent un élément de l'ensemble des questions de développement. Dans le cadre des efforts qu'il déploie pour intégrer de façon active et systématique population et développement, le FNUAP a organisé une table ronde en novembre 1993 avec le concours de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP). Les participants y ont suggéré plusieurs moyens novateurs d'intégrer davantage les questions de population aux stratégies de développement dans les années 1990 et au-delà. En 1991 et 1992, les travaux d'analyse décisionnelle financés par le FNUAP et les réunions spéciales organisées au niveau interrégional par l'ONU, la FAO, l'OIT, le Conseil de la population et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) ont surtout porté sur les rapports entre le développement socio-économique et les variables démographiques; le vieillissement de la population; la population et le développement rural; les conséquences démographiques des projets de développement; et l'intégration des facteurs démographiques dans la planification du développement. Le FNUAP a pris des dispositions pour faire connaître son point de vue au sujet des dimensions sociales des programmes d'ajustement de la Banque mondiale. Le but de cette initiative était de souligner l'importance que revêt l'intégration de la dimension démographique dans les programmes d'ajustement structurel des pays. Au Programme alimentaire mondial (PAM), un grand nombre de projets de développement rural ont été entrepris dans le but de protéger l'environnement ou de régénérer des sols endommagés par des agents naturels ou sous l'effet de cultures mal adaptées ou de pressions démographiques. L'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (INSTRAW) a mené une étude sur la féminisation croissante de la pauvreté, la détérioration de l'environnement et le développement insuffisant de certains pays en développement. Il a également produit une bande vidéo sur les femmes, l'environnement et le développement durable.

31. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a fait connaître les activités de la Commission indépendante sur l'environnement et la santé, qui a établi des rapports sur des sujets tels que la santé, l'environnement et le développement; l'eau, l'énergie et l'industrie; et les établissements humains et l'urbanisation. Dans le domaine de la santé et du développement, l'OMS a également organisé une conférence internationale à Accra (Ghana) sur les aspects sanitaires des réformes économiques, la mobilisation en faveur des pays les moins avancés de ressources destinées à la santé et au développement et les activités relatives au sida et à ses répercussions économiques et sociales. À la Banque mondiale, on s'est employé à intégrer de plus en plus étroitement les projets relatifs à la population, à la santé et au développement social. Au lieu de mener séparément des projets de planification familiale et de politique démographique, on s'est efforcé récemment d'intégrer la planification de la famille, la santé, l'éducation et la nutrition dans des projets de développement social plurisectoriels. Les interventions en faveur de la maternité sans risque sont également associées à ces projets.

/...

B. Rôle et condition de la femme

32. Jusqu'à la dernière restructuration des secteurs social et économique du Secrétariat, c'est le Centre pour le développement social et les affaires humanitaires de l'Office des Nations Unies à Vienne qui servait de pivot pour les activités des organismes des Nations Unies relatives au rôle et à la condition de la femme. Ses fonctions ont été reprises par le nouveau Département de la coordination des politiques et du développement durable. Néanmoins, pendant les années 1990 et 1991, le Centre était chargé d'analyser les droits et la condition de la femme, de suivre les progrès réalisés quant à l'intégration des femmes dans le processus de développement et de passer en revue et d'évaluer ceux accomplis dans la réalisation des objectifs de la Décennie des Nations Unies pour la femme et des Stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme. Des travaux préparatoires sont actuellement entrepris en vue de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes : lutte pour l'égalité, le développement et la paix, prévue en 1995.

33. La Division de statistique du Département de l'information économique et sociale et de l'analyse des politiques a établi des bases de données spéciales concernant les indicateurs qui ont un rapport avec la condition de la femme. La base de données sur les indicateurs et statistiques concernant les femmes (WISTAT) mise en mémoire sur les micro-ordinateurs de l'ONU a été élaborée avec l'appui du FNUAP. La Division de la population a terminé trois monographies (sur l'Inde⁹, le Mexique¹⁰ et le Pakistan¹¹) où est analysé le lien entre la condition de la femme et la fécondité dans certains contextes socioculturels. La Division a également entrepris de réaliser une étude sur la dimension démographique des conditions de logement des femmes et de leurs enfants dans les pays en développement.

34. On s'est particulièrement attaché à inclure des travaux sur le rôle et la condition de la femme dans les programmes des commissions régionales relatifs à la population et dans le programme de travail des organes et programmes des différentes entités du système des Nations Unies. Des activités portant sur l'amélioration de la condition socio-économique des femmes ont été entreprises par la CEPALC en collaboration avec divers organismes publics et privés de différents pays (dont le Chili, le Costa Rica et le Panama). Lors d'un colloque sur la famille, les femmes et la dynamique démographique, organisé par l'UNICEF, l'Unesco, l'Institut de planification économique et sociale pour l'Amérique latine et les Caraïbes, la FAO et le Programme régional d'emploi pour l'Amérique latine et les Caraïbes, et tenu au siège de la CEPALC, à Santiago du Chili, 14 pays ont décrit leur situation sur le plan de la famille. En outre, en coopération avec l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme, la CEPALC a organisé un atelier à l'intention des producteurs et des utilisateurs de statistiques sur les femmes.

35. En ce qui concerne les organismes des Nations Unies, le PAM indique que ses activités portent largement sur la formation et l'emploi, et que l'aide alimentaire qu'il fournit tend à inciter les filles à fréquenter les écoles à tous les niveaux – primaire, secondaire et technique. On estime que plus de la moitié des ressources affectées aux projets de développement du PAM en 1990-1991 ont servi à financer des activités en faveur des femmes. Les programmes de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la

/...

femme ont porté sur le rôle et la condition de la femme; l'un d'eux est axé sur les statistiques et indicateurs concernant les femmes. L'Institut soutient des activités de recherche et de formation visant à s'attaquer à un problème qui se pose de longue date : le fait que les femmes restent invisibles dans les systèmes de statistique. Au cours des deux années considérées, un rapport sur l'amélioration, d'un point de vue théorique et pratique, des statistiques et indicateurs sur la situation des femmes âgées a été établi. Sa portée doit être étendue aux conditions de logement des femmes âgées, à la question des migrations et des ménages, à la situation des veuves, aux institutions et programmes d'enseignement destinés aux femmes âgées ainsi qu'à la participation de ces dernières à la vie économique et à l'appui dont elles bénéficient actuellement sur les plans économique et social.

36. L'Unesco a participé à la participation d'études sur la famille et les femmes en Asie et dans la région du Pacifique ainsi que sur les femmes migrantes dans les métropoles, et d'un projet expérimental destiné à intégrer les femmes vivant dans des conditions marginales. L'OMS a créé, dans ses bureaux régionaux et dans certains pays qui avaient participé à ses activités liées au rôle et à la condition de la femme, des centres de liaison pour les questions concernant les femmes, la santé et le développement. Elle a également organisé des réunions techniques et régionales sur le rôle moteur des femmes dans les domaines de la santé et du développement, ainsi que des entretiens techniques sur le rôle joué par les femmes dans ces deux domaines, au cours de l'Assemblée mondiale de la santé qui s'est tenue en 1992.

C. Élaboration de politiques démographiques

37. Au Secrétariat, la Division de la population assure tous les deux ans le suivi des politiques nationales, tient une base de données sur ces politiques et entreprend des activités de recherche et d'analyse dans ce domaine. Depuis 1990, la Division a élaboré deux bases de données sur ces questions; l'une porte sur les 100 plus grandes agglomérations du monde et l'autre est une base de données sur les politiques démographiques. D'autre part, un projet concernant la condition de la femme et les politiques démographiques est en cours; deux études qui en font partie et qui portent sur les politiques relatives à la nuptialité et à l'avortement sont d'ores et déjà achevées.

38. Dans le cadre des activités préparatoires de la Conférence internationale sur la population et le développement, les commissions régionales ont organisé des conférences et des colloques régionaux sur la population, où l'expérience des 10 dernières années a été examinée et des plans, programmes et recommandations ont été adoptés pour la prochaine décennie. Ces instruments régionaux serviront de guides pour la formulation des politiques nationales en matière de population et de développement.

39. Pratiquement toutes les commissions régionales ont apporté leur concours à des activités liées à l'analyse des mesures gouvernementales qui ont une incidence sur les variables démographiques. À l'exception de la CEE, toutes ont aidé leurs États membres à formuler leur politique démographique. La CEPALC a organisé plusieurs réunions et séminaires sur les politiques démographiques, s'intéressant particulièrement à leurs interactions avec les autres politiques sociales, notamment dans le cadre de la décentralisation de la prise des

/...

décisions. La CESAP a fourni des services consultatifs aux pays de sa région en matière d'élaboration et de mise en oeuvre de politiques et de programmes démographiques.

D. Objectifs et politiques démographiques

Accroissement de la population

40. Les travaux portant sur cette question se rattachent généralement à d'autres activités – projections démographiques, politiques démographiques et politiques relatives à la population et au développement – ou entrent dans le cadre de l'examen des composantes de l'accroissement de la population (fécondité, mortalité et migration). La Division de la population a publié la révision biennale de 1992 de ses estimations et projections concernant la population mondiale, notamment sur support électronique (bandes magnétiques et disquettes pour micro-ordinateurs compatibles IBM). Elle a également publié des projections démographiques à long terme (jusqu'à l'an 2150) concernant les régions et les grands secteurs géographiques.

41. Parmi les commissions régionales, la CEPALC s'est attachée à élaborer, appliquer et enseigner des méthodes d'établissement des estimations et projections de la population des pays; elle s'est efforcée d'améliorer les méthodes existantes, de mettre au point des outils permettant de faciliter les travaux et d'ajouter à ses activités l'étude de secteurs géographiques plus limités.

Morbidité et mortalité

42. Au Secrétariat, la Division de la population a réalisé une étude sur l'évolution des taux de mortalité postinfantile depuis les années 60. Les travaux réalisés dans ce domaine par les commissions régionales ont consisté notamment à effectuer des études comparatives et à aider les pays à recueillir des données et à les analyser. Dans bien des cas, l'étude de la mortalité constituait une des composantes de travaux plus vastes sur la population, ou bien était liée à l'examen d'autres variables démographiques. La CEPALC a réalisé plusieurs études, surtout en Amérique centrale et dans les Caraïbes, sur la mortalité postinfantile – l'accent étant mis sur les facteurs de risque qui influent sur la mortalité postinfantile et maternelle – ainsi que sur l'évolution du profil épidémiologique de la population. À la CEA, des études sur les caractéristiques et les tendances de la mortalité, la mortalité différentielle et l'analyse des tables de mortalité ont été réalisées. Des directives concernant l'étude des rapports entre les taux de mortalité infantile et postinfantile et les facteurs socio-économiques ont été établies.

43. L'OMS a été la plus active des organisations du système des Nations Unies dans ce domaine. Au cours des deux années considérées, l'organisation mondiale a élaboré, dans de nombreux centres, des études opérationnelles destinées à faire progresser la maternité sans risque, mettant au point, notamment, des modules de formation aux soins obstétricaux essentiels afin d'améliorer la prestation des services dans les unités de santé de base. Des directives concernant la formation des accoucheuses traditionnelles ont été établies afin de faire en sorte que celles-ci pratiquent des méthodes sûres et d'améliorer la qualité des

/...

services de planification familiale. L'OMS a poursuivi son action tenant à réduire la morbidité et la mortalité dues aux infections parasitaires, aux maladies infectieuses de l'enfant et aux maladies diarrhéiques, mettant particulièrement l'accent, à travers différentes activités, sur la morbidité et la mortalité maternelles.

44. L'activité la plus marquante de l'UNICEF, au cours des deux années 1990 et 1991, a été l'organisation du Sommet mondial pour les enfants. L'engagement y a été pris d'essayer de réduire la mortalité et la malnutrition des enfants à l'horizon 2000, et de prendre les mesures qui s'imposent en matière de protection pour assurer le bon développement physique et mental de tous les enfants du monde. Ce but général a donné lieu à la formulation de plus de 20 objectifs ponctuels qui sont énumérés dans le Plan d'action adopté par les 159 pays représentés au Sommet. Le Programme alimentaire mondial (PAM) a fourni une assistance à des groupes vulnérables par le biais de projets d'aide alimentaire destinés à encourager les mères et les jeunes enfants à fréquenter les centres de santé en plus grand nombre et de façon plus régulière. Fin 1991, les projets de ce type représentaient 13 % des activités en cours du PAM. Ils étaient dans la plupart des cas spécifiquement conçus à l'intention des femmes enceintes et des mères allaitantes

Procréation et famille

45. Les activités du Secrétariat dans ce domaine ont été axées sur la recherche et l'analyse. La Division de la population a entrepris des études sur les effets de l'évolution des comportements génésiques sur la survie de l'enfant, ainsi qu'une étude comparative entre pays sur l'éducation des femmes et leur comportement génésique, sur les caractéristiques de la fécondité dans les milieux où celle-ci est faible et sur les habitudes en matière d'utilisation de contraceptifs.

46. En ce qui concerne les commissions régionales, la CESAP, soucieuse d'améliorer la conception des programmes de planification familiale et leur exécution à l'échelon local, a lancé une étude sur l'interaction entre les clients et leurs interlocuteurs directs. Une étude sur l'accessibilité des méthodes contraceptives a également été entreprise. La CEPALC a réalisé 11 monographies sur un échantillon d'organismes publics et d'organisations non gouvernementales s'occupant de santé maternelle et infantile et de planification familiale, dont elle a étudié les système de gestion de l'information. Des rapports d'évaluation comportant des recommandations pour l'amélioration des systèmes seront établis pays par pays. Dans le domaine de la procréation et de la famille, la CEA a notamment dressé un inventaire statistique de la prévalence des contraceptifs et des pratiques y afférentes, réalisé des projets portant sur l'influence relative des programmes de soins de santé maternelle et infantile et de planification familiale et sur les déterminants immédiats et les facteurs socio-économique corrélatifs qui influent sur la fécondité, et établi des directives permettant d'améliorer l'exécution et l'évaluation des programmes portant sur la population et la planification familiale.

47. Du côté des institutions spécialisées, le programme Santé des adolescents de l'OMS a comporté diverses activités, nationales et régionales visant à

/...

améliorer la compréhension du comportement sexuel et génésique des jeunes et à associer ces derniers à la création de services qui répondent à leurs besoins spécifiques. L'OMS a continué de développer et de renforcer ses liens de collaboration avec les organisations intergouvernementales et non gouvernementales. En outre, dans le cadre du Programme de recherche sur la procréation humaine, l'organisation a poursuivi ses efforts en ce qui concerne le développement des techniques de contraception et la recherche sur les aspects sociaux et comportementaux de la procréation humaine. Le siège et les bureaux régionaux de l'OMS ont travaillé ensemble au renforcement de la gestion des services de planification familiale, en établissant et en diffusant des directives en la matière et en offrant une formation à la gestion au niveau local.

Répartition de la population et migrations internes

48. Outre les études relatives aux agglomérations mentionnées plus haut, la Division de la population a réalisé une série d'estimations et de projections sur les populations urbaines et rurales, notamment sur la population des grandes agglomérations urbaines. Elle a, par ailleurs, achevé un manuel relatif au traitement des données sur les migrations en vue de l'établissement de projections démographiques au niveau infranational¹², ainsi qu'un document de travail sur la répartition par sexe et par âge des populations urbaines et rurales¹³. La Division de la population a rédigé de brefs exposés sur les questions qui se posent aux pouvoirs publics dans les plus grandes agglomérations du monde. Des études plus approfondies sur la formulation, l'application et l'évaluation de politiques et de plans en matière de population ont été entreprises dans le cadre d'études sur les mégalofoles. Un Groupe d'expert sur la féminisation des migrations internes s'est réuni en 1991, et le compte rendu de ses travaux a été publié¹⁴.

49. En 1992, la CESAP a organisé un séminaire sur les migrations et l'urbanisation : incidences sur le développement socio-économique et nouveaux problèmes qui se posent aux gouvernements. Elle a démarré un projet de mise en valeur des ressources humaines dans les petites villes et les zones rurales en vue d'endiguer les migrations vers les grandes villes. L'objet en était de recommander des stratégies qui permettraient de parvenir à une répartition équilibrée de la population entre les zones rurales, les petites villes et les grandes villes, et créeraient des possibilités d'emplois appropriées. En outre, la CESAP a mené à bien un projet de recherche sur les problèmes découlant de l'urbanisation rapide, en particulier dans les mégalofoles aux Philippines, au Sri Lanka, en Thaïlande et au Viet Nam. Sur la base des résultats d'études de pays, une étude régionale comparative va être entreprise en vue de déterminer les interactions entre migrations, urbanisation et structures socio-économiques et de dégager des principes directeurs pour les politiques et programmes visant à contenir l'immigration vers les mégalofoles et à améliorer la condition des migrants dans les zones urbaines. La CEPALC a réalisé des études sur les tendances de la répartition territoriale de la population, de l'urbanisation et des migrations internes dans 11 pays.

50. Le PAM a apporté son appui à des programmes de réinstallation (plus de 11 millions de dollars en 1990-1991) et a fourni une assistance à des opérations de longue durée en faveur de réfugiés et de personnes déplacées (897,4 millions

/...

de dollars en 1990-1991). L'Université des Nations Unies (UNU) a concentré son attention sur l'hébergement des populations urbaines qui augmenteront rapidement au cours des prochaines décennies, et a entrepris une série d'activités précises dans le cadre de son projet relatif aux autres formes possibles d'aménagement des zones urbaines ou rurales. Le projet avait pour objectif de sélectionner des thèmes de recherche présentant un intérêt immédiat pour la formulation de politiques, de mettre en contact universitaires et organismes des Nations Unies et de porter les résultats des recherches en la matière à la connaissance des dirigeants et des universitaires. En octobre 1990, l'UNU et la Division de la population ont organisé conjointement le Colloque sur les mégalo-poles et l'avenir de l'humanité.

Migrations internationales

51. Au Secrétariat, les activités de la Division de la population ont notamment compris une étude sur les mouvements de réfugiés depuis 1985 et une réunion d'un groupe d'experts sur les migrations internationales et la situation des femmes migrantes. La banque de données sur les migrations internationales fait l'objet d'une mise à jour. En ce qui concerne les commissions régionales, la CEPALC fait une étude sur les migrations internationales des populations de l'Amérique latine, qui porte notamment sur le transfert de technologie et les migrations des spécialistes. La CEA étudie les conséquences socio-économiques et démographiques des mouvements de réfugiés.

52. En ce qui concerne les autres organismes des Nations Unies, l'UNU étudie les incidences de l'évolution de la population – aux niveaux mondial et régional – sur le développement, l'environnement, la situation politique et les conditions de vie des populations. L'objectif de cette étude est d'évaluer les conséquences de l'accroissement de la population, des différences entre les taux de croissance démographique des pays développés et ceux des pays en développement, ainsi que des modifications de la structure et de la répartition de la population. La deuxième phase de ce projet (projet régional UNU/OIT pour l'Asie sur les migrations internationales de travailleurs) a été lancée en juillet 1990. Un atelier préparatoire s'est tenu en Thaïlande sur les effets de l'ajustement économique structurel en Asie sur les mouvements internationaux de travailleurs.

Structure de la population

53. Au Secrétariat, la Division de la population a achevé une étude sur les conséquences démographiques et socio-économiques du vieillissement de la population dans un certain nombre de pays développés. Les actes de la Conférence internationale sur le vieillissement des populations dans le contexte de la famille ont été publiés¹⁵. La CESAP et l'Organisation japonaise de coopération internationale dans le domaine de la planification de la famille ont organisé, en 1991, un atelier sur le vieillissement de la population. La CEA a entrepris un projet consistant à analyser les données des récents recensements de la population sur la répartition par âge et par sexe. La CEPALC a entrepris des projets sur les besoins essentiels, la santé et les caractéristiques socio-économiques des personnes âgées.

E. Amélioration des connaissances et des politiques

Collecte et analyse des données

54. Au Secrétariat, les travaux de la Division de statistique ont essentiellement porté sur le Programme mondial de recensements de la population et de l'habitation de 1990 et sur l'amélioration de l'enregistrement des actes de l'état civil et des statistiques de l'état civil. A cet égard, le FNUAP a offert une importante aide financière. En 1991, il a alloué un montant de 14,5 millions de dollars au programme de recensements de la population, et un montant de 2,3 millions de dollars à des enquêtes par sondage devant être réalisées dans le cadre de projets de pays, ainsi qu'un montant de 2 millions de dollars à des projets visant à mettre en place ou à renforcer des systèmes d'enregistrement des actes de l'état civil et de statistiques de l'état civil. Ces montants ont notamment servi à financer des services consultatifs, l'achat de matériel et des opérations de formation.

55. La CEPALC a fourni, pour la série de recensements de la population qui ont eu lieu en 1990 dans la région, des services consultatifs comprenant notamment l'élaboration de questionnaires, la réalisation de recensements d'essai et l'utilisation des données démographiques au niveau infranational. La CEPALC a par ailleurs participé à la mise au point du logiciel REDATAM 3.1 (Système de recherche par micro-ordinateur des données de recensement pour des zones de faible étendue), qui permet de stocker l'intégralité des données d'un recensement sur un micro-ordinateur ordinaire, de sélectionner rapidement une zone géographique donnée et de produire des tableaux, selon les besoins, en combinant différentes variables provenant du fichier des ménages et du fichier de la population. Il existe une interface entre le système REDATAM PLUS et le Système d'information géographique (SIG) mis au point en 1991.

Recherche

56. En plus des activités de recherche des différentes entités du système des Nations Unies dont il est fait état dans les sections qui précèdent, il y a lieu de mentionner l'assistance fournie aux pays par la Division de la population, le FNUAP, l'OIT, la FAO et la Banque mondiale pour les aider à renforcer leurs capacités de recherche. Il convient de noter en particulier le programme spécial OMS de recherche-développement et de formation à la recherche en matière de procréation, dont l'objet est de mettre au point de nouvelles méthodes contraceptives et de les expérimenter et d'évaluer tous les facteurs socio-économiques qui interviennent dans l'acceptation de la planification de la famille.

Gestion, formation, information, éducation et communication

57. En ce qui concerne les commissions régionales, la CESAP a indiqué qu'elle exécutait un projet sur l'amélioration des systèmes intégrés de gestion de la planification de la famille. Une étude diagnostic des statistiques sur les services de planification de la famille de sept pays (Fidji, Malaisie, Népal, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, République islamique d'Iran et Viet Nam) a été achevée. Les méthodes mises au point dans certains Etats ou provinces de la Chine et de l'Inde ont été adoptées pour être appliquées dans d'autres Etats

/...

ou provinces de ces pays. Elles devraient remplacer d'ici cinq à sept ans la plupart des systèmes qui sont actuellement utilisés dans ces pays.

58. La CESAP a indiqué qu'elle avait organisé des stages de formation à l'utilisation des micro-ordinateurs pour l'analyse démographique, la collecte de données et l'évaluation des programmes de planification de la famille. En vue d'améliorer les structures institutionnelles des pays, la CEPALC a organisé des cours, ateliers et séminaires de formation auxquels ont participé quelque 650 cadres de pays de l'Amérique latine et des Caraïbes. Le cours de niveau supérieur dispensé par la CELADE sur la dynamique de la population et le développement a eu lieu pour la dernière fois en 1990 et un programme de formation en espagnol, financé par le FNUAP et utilisant l'expérience et l'infrastructure du CELADE, a été lancé en 1991.

59. En ce qui concerne la diffusion de l'information démographique, tous les organismes et programmes du système ont des activités visant à diffuser des directives, les résultats de recherche et les dispositions et accords intergouvernementaux. Ceux qui ont des programmes de population distincts participent au Réseau d'informations démographiques (POPIN), qui coordonne les activités d'information démographique aux échelons régional et mondial. Le réseau mondial a connu une période de relative stagnation entre 1985 et 1992, n'ayant pas de coordonnateur et disposant de ressources extrabudgétaires extrêmement limitées. En ce qui concerne les commissions régionales, la CESAP a indiqué que le Comité directeur de POPIN pour l'Asie et le Pacifique s'était réuni à Bangkok en 1991. À la CEPALC, la création du Réseau d'information sur la population pour l'Amérique latine et les Caraïbes (IPALCA) a permis de relier entre elles plusieurs institutions nationales indépendantes qui utilisent les produits techniques et les données du Système de documentation sur la population en Amérique latine du CELADE ainsi que sa base de données sur CD-ROM. L'existence du réseau permet de renforcer les capacités nationales grâce à l'utilisation du système Mini-micro CDS/ISIS mis au point par l'UNESCO.

Notes

¹ Rapport de la Conférence des Nations Unies sur la population, Bucarest, 19-30 août 1974 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.75.XIII.3).

² Rapport de la Conférence internationale sur la population, Mexico, 6-14 août 1984 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.84.XIII.8 et rectificatifs).

³ Rapport de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, Rio de Janeiro, 3-14 juin 1992 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.93.I.8).

⁴ Projection Methods for Integrating Population Variables into Development Planning. Module Three: Techniques for Preparing Projections of Household and Other Incomes, Household Consumption and Savings and Government Consumption and Investment (ST/ESA/SER.R/90/Add.1).

⁵ Population and Development Projection Methods for Microcomputers: A User's Guide (ST/ESA/SER.R/123).

⁶ Integrating Development and Population Planning in India (ST/ESA/SER.R/114).

⁷ Integrating Development and Population Planning in Thailand (ST/ESA/SER.R/110).

⁸ Integrating Development and Population Planning in Turkey (ST/ESA/SER.R/112).

⁹ Women's Education and Fertility Behaviour: A Case-Study of Rural Maharashtra, India (ST/ESA/SER.R/134).

¹⁰ The Fertility Transition and Women's Life Course in Mexico (ST/ESA/SER.R/136).

¹¹ Women's Status and Fertility in Pakistan: Recent Evidence (ST/ESA/SER.R/135).

¹² Preparing Migration Data for Subnational Population Projections (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.92.XIII.6).

¹³ "Urban and rural areas by sex and age: the 1992 revision" (ESA/P/WP.120).

¹⁴ Feminization of Internal Migration of Women in Developing Countries: Proceedings of the United Nations Expert Group Meeting on the Feminization of Internal Migrations, Aguascalientes, Mexico, 22-25 octobre 1992 (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.94.XIII.3).

¹⁵ Le vieillissement et la famille : Actes de la Conférence internationale sur le vieillissement des populations dans le contexte de la famille, Kitakyushu (Japon), 15-19 octobre 1990 (ST/ESA/SER.R/124).
